

Procès-verbal du Conseil d'école

Conseil d'école n° 2

Date : 24/03/26

Durée : 2H00

Participants

Représentants des parents d'élèves :

- | | |
|---------------------------|---------------------------|
| - Mme LUCAS – FCPE | - CP Mme VANGOUT |
| - Mme DE SOUSA – FCPE | - CP Mme DEBEAUPTE |
| - Mme ROE – FCPE | - CP/CE1 Mme ATTAL |
| - Mme CASTIGNOLI – FCPE | - CE1 Mme AVELINE |
| - Mme CAVAIOTTI - FCPE | - CE1 Mme TALVAS |
| - Mme PENOT – PEEP | - CE2 Mme LE SECH |
| - Mme LASSALLAS – PEEP | - CE2/CM1 Mme GLORON |
| - Mme LLAVADOR – PEEP | - CM1 Mme FONTANAUD |
| - Mme COQUELIN – PEEP | - CM1 Mme SALZANO |
| - Mr PEREIRA – PEEP | - CM2 Mme DELAGE |
| - Mr SIMON – PEEP | - CM2 Mme BARBISAN |
| - Mr TEIXEIRA DIAS - PEEP | - CM2 Mme PELAGE |
| | - CMPSI Mme VALENTI-ROGER |

Représentants de la Mairie :

Président de la séance : Mr CRABOL, Directeur

Compte-rendu

Préambule :

Mail envoyé par Coralie BRAUNBRUCK, directrice générale des services

Je vous informe qu'à la suite du récent renouvellement du conseil municipal et bien que Madame le Maire ait été réélue, les délégations du conseil municipal n'ont pas encore été formellement attribuées.

Dans ce contexte, aucun adjoint ne dispose à ce jour de la compétence nécessaire pour représenter officiellement la commune lors du conseil d'école prévu ce soir. En conséquence, la commune ne sera pas représentée à cette séance. Cette situation est strictement transitoire et sera régularisée dès l'adoption des délégations par le conseil municipal, qui interviendra dans les meilleurs délais.

Par ailleurs, dans le cadre des travaux de reconstruction de l'école, il a été convenu avec l'Inspectrice, Madame PAILLARGUE, d'organiser deux réunions au début du mois de juin : la première à destination des parents d'élèves de grande section de maternelle, afin de présenter le déménagement des classes de CP vers l'école maternelle de la Galanderie ; la seconde à destination des parents de l'école élémentaire Pasteur, consacrée aux modalités de fonctionnement de l'établissement pendant la durée du chantier. Le personnel enseignant sera naturellement associé à ces échanges, comme c'est systématiquement le cas dans ce type de démarche.

Questions adressées à l'équipe enseignante :

1) Rentrée 2026 : prévisions d'effectifs

CP 51 ; CE1 60 ; CE2 63 ; CM1 43 ; CM2 63 ; TOTAL = 280 ; CMPSI 9 (à noter que les élèves du CMPSI ne sont pas pris en compte dans les effectifs de l'école). Compte tenu du nombre d'élèves actuellement recensés, la fermeture d'une classe est possible (une mesure de retrait différé a été prise en mars). L'école est en attente la décision définitive de la Direction académique prévue au mois de juin. Un comptage est possible jour de la rentrée. Seuls seront comptés les élèves présents le jour de la rentrée et ceux pour lesquels un écrit des parents, expliquant l'absence de leur enfant le jour de la rentrée, est disponible. Un modèle d'écrit à remplir par les parents sera fourni par le Directeur.

2) Transfert des CP à la maternelle

Compte tenu des travaux à l'école Pasteur dès la rentrée 2026-2027, 2 classes de CP seront transférées à la Galanterie. Ce transfert a été abordé lors du dernier Conseil d'école de la Galanderie. Les parents sont donc informés de cette situation temporaire, sur les années de travaux à Pasteur.

Une première réunion avec les services de la mairie, l'inspectrice et les directeurs s'est tenue le 20 mars, les décisions suivantes ont été prises :

- Les horaires des deux classes de CP seront ceux de la Galanderie ;
- La cantine de la Galanderie accueillera ces 2 classes ;
- Les 2 classes seront partagées avec le périscolaire les mercredis et durant les vacances scolaires. Cette situation des partages (école /périscolaire) a déjà été mise en place à la Galanderie par le passé ;
- En fonction des demandes, une étude pourra potentiellement être ouverte.

Compte tenu des prévisions (51) et du nombre maximal d'élèves par classe requis réglementairement (24), il sera demandé une dérogation à la Direction académique afin que les quelques élèves en sus soient intégrés à ces 2 classes de CP. Cette dérogation ne peut être demandée que si le nombre de CP n'est pas trop important afin que les classes ne soient pas non plus trop surchargées. Si tel était le cas une 3ème classe avec des CP devrait être ouverte à Pasteur.

3) Liaisons GS/CP CM2/6ème

- GS/CP : à ce jour, aucun calendrier de liaison GS/CP n'a encore été identifié. Les directeurs des deux écoles vont se concerter avec les enseignants. Il sera prévu d'adapter les « visites ».

- CM2/6ème : 2 conseils école/collège se sont déjà tenus. La visite du Collège Albert Camus par les CM2 a eu lieu le 9 janvier. Les inscriptions pour l'entrée en 6ème sont en cours. Plusieurs documents ont été demandés aux parents : le 2ème volet vient d'être distribué aux familles. Sur ce point, il est important de bien respecter les dates de rendu malgré des délais exigés parfois un peu courts. D'ici quelques semaines, l'inscription en ligne sera ouverte (via EduConnect). Enfin, le dossier « papier » sera à remettre au collège lors des portes ouvertes.

4) Etudes (distinction études surveillées/dirigées)

Les enseignants sont payés pour une étude surveillée (« faites vos devoirs ») et non dirigée. Néanmoins, les devoirs des plus petits sont réalisés avec l'enseignant. Les plus grands sont laissés en autonomie mais peuvent toujours solliciter l'aide de l'enseignant si nécessaire.

5) Remplacements

La réponse écrite de l'Inspectrice, relative à l'absence récurrente de remplaçant en classe de CM1 les lundis, explicite la situation tendue des remplacements sur la circonscription (liée aux difficultés de recrutement d'enseignants). Le corps enseignant et les élèves en pâtissent. Les enseignantes qui accueillent les enfants en fond de classe ne peuvent pas palier au déficit de remplaçants.

A date, il y a un remplaçant nommé pour les lundis sur la classe de CM1. Ceci étant, le remplaçant précédent, suite à des comportements inadaptés de parents et des enfants, n'a pas souhaité poursuivre sa mission et a demandé à l'Inspection d'être retiré de notre école.

6) Dispositif pHARe à l'école

Un niveau « 0 », étape préalable au dispositif pHARe, a été ajouté par la circonscription d'Arpajon (non intégrée au dispositif national). Ce niveau « 0 » permet une gestion au sein de l'école et n'entraîne l'enclenchement du niveau 1 du dispositif pHARe que si nécessaire. Il est basé sur la méthode de préoccupation partagée, cette méthode, parfois déroutante pour les parents d'élèves, est considérée comme relativement efficace par le corps enseignant.

7) Projets, sorties, classe de découvertes

Les classes de Mmes Le Sech et Gloron sont parties en classe découverte « Arts du cirque » la semaine dernière, les enfants étaient ravis. Le centre d'accueil était super et permettait de faire toutes les activités sur place. Cela a permis une vraie cohésion de groupe.

Ces projets de classes découvertes, sont très chronophages en amont, notamment pour réaliser le dossier ad-hoc (budget prévisionnel, partenaires, intervenants, bénévoles accompagnateurs pour réduire les coûts, assurances, etc.). Un animateur périscolaire a été mis à disposition par la Mairie et une AESH par l'Education nationale pour cette classe découverte de CE2/CM1. L'accompagnement AESH a ainsi pu être maintenu durant le séjour.

5 enfants n'ont pas rejoint le projet. Le départ des classes a ainsi été conditionné par l'Inspection à la mise en place de la continuité pédagogique sur le thème du projet pour ces 5 enfants. Les raisons du refus de participation n'ont pas toutes été transmises par les parents (elles ne semblaient pas concerner les conditions de ressources). Le non départ d'enfants prend de plus en plus d'ampleur, cela devient un sujet problématique pour les enseignantes et peut impliquer le blocage du projet par la Direction académique. Ce nombre de 5 a été

considéré, pendant plusieurs mois, comme trop important par l'Inspection et les enseignantes ont dû insister et soutenir leur projet de continuité pédagogique afin que l'Inspection autorise le départ.

Fête du vélo avec l'USEP (4-5 juin, 1 nuitée) : Mmes Fontanaud et Salzano. 6 enfants ne partent pas sur les 2 classes. Il n'est pas encore acté à la date du conseil d'école que l'Inspection va autoriser le départ des enfants. Là aussi, les raisons des refus ne sont pas d'ordre financier ou du fait du matériel (vélo).

Mme Delage organise également un cycle vélo : 6 enfants n'ont pas de vélos, aussi elle fait appel aux parents des autres classes pour un prêt pour le 21/05. Mme Delage sollicite les parents d'élèves pour essayer de trouver quelques vélos à prêter (les 2 associations ont relayé la demande via leurs sites TMA).

Quelques dates :

23/03 et 07/04 : CM2 aux Invalides

26/03 : journée anglophone

30/03 : CP à la ferme de Longjumeau.

09/04 : CE1 à Poully le Fort (l'école d'autrefois)

10/04 : Mme Rimbaut (correspondante police sécurité de l'école) intervient auprès des CM2 notamment pour la préparation à l'entrée en 6ème

13/04 : CP et CE1 spectacle « Rouge » à la salle Pablo

16/04 : 2 classes de CM2 vont au musée SAFRAN (projet égalité filles/garçons)

17/04 : dictée intergénérationnelle CM1 avec les aînés

04/05 et 05/06 : CP : ateliers canins

11/05 : 2 classes de CM2 et CMPSI : rando USEP

12/05 : théâtre CE1, représentation à la salle Pablo

21/05 : journée vélo Mme Delage

28/05 : chorale CP, représentation à la salle Pablo

04 et 05/06 : fête du vélo CM1

15 et 16/06 : toute l'école en rencontre USEP Athlétisme au stade Babin

29/06 : 2 classes de CM2 + CPMSI : journée multisport à la base de loisirs de DRAVEIL

8) Fête des écoles

Elle aura lieu le samedi 27 juin (les horaires sont encore à ajuster) : expo à l'école (~9h-10h30) puis spectacle chorale dans la cour de l'école ou le parc de la mairie (~11h-12h)

9) Divers : stages, exercices de sécurité

Il n'y aura pas de stage de réussite aux vacances de Pâques. Compte tenu des travaux de l'école, il n'y aura pas de stages de réussite sur site les 2 prochaines années.

Les deux exercices obligatoires PPMS (intrusion et confinement) ont été réalisés lors du 1^{er} trimestre. Un deuxième exercice d'évacuation incendie a eu lieu le 16/02. Un 3ème exercice inopiné sera prévu d'ici à la fin d'année.

Fait à La Norville

Le secrétaire de séance

Le président du conseil d'école

FCPE

Mathieu CRABOL

Le 09/04/2026